

Habitants des zones littorales : vous devrez partir !

écrit par François des Groux | 13 février 2020



La banquise fond, les glaciers des Alpes expirent, l'inexorable montée des eaux noiera zones littorales, estuaires et abers et nous allons tous mourir.

Pour tenter d'y remédier, il faudra donc détruire 5000 à 50 000 habitations de bord de mer et relocaliser les gens, par exemple en banlieue ou en zone de non droit, avec les migrants climatiques d'Afrique.

Que pourrait inventer Macron et son gouvernement pour que ces alcoolos de Gilets jaunes qui ne sont rien et fument des clopes acceptent de payer leur litre de diesel à 2€ ?

Et bien nous ressortir un scénario américain à la 2012 ou *Le Jour d'après*.

Mais, auparavant, il leur faudra poser devant un bloc de glace, une marmotte desséchée ou une momie du dahu pour prouver les terribles conséquences du réchauffement climatique.

Si aucun crétin des Alpes ne nie la hausse des températures sous nos latitudes et l'aspect anémié-grisâtre de la Mer de glace, on se demande bien quelle sera la prochaine punition prévue pour les Gaulois réfractaires : vignette Crit'air à 1000€; nouvelles tailles, dîmes et corvées environnementales; multiplication des péages et tonlieux écolo-fiscaux ?



Depuis 40 ans, la Mer de glace fond. Mais pour s'en rendre compte, pas besoin de Macron



Rocard, Royal, Cotillard : la pose devant le phoque en sueur, la banquise en nage ou le pingouin en tongs est devenu quasi-obligatoire.

Macron visite la Mer de glace pour parler climat

Le président de la République doit amorcer le virage écologique de la suite du quinquennat.

Après une nuit en altitude, Emmanuel Macron visite jeudi 13 février la Mer de glace, pour illustrer les dégâts du réchauffement climatique et promouvoir le virage écologique annoncé pour la suite du quinquennat.

Mercredi soir, le chef de l'État a emprunté le petit train qui monte jusqu'au célèbre glacier, accompagné d'un groupe d'experts et de responsables associatifs, avec lesquels il a dîné pour discuter de l'impact du réchauffement. Il détaillera, à Chamonix, des mesures de protection du mont Blanc...



Photo : AFP/Ludovic Marin

Un Conseil de défense écologique mercredi

Pour ouvrir ce chapitre, Emmanuel Macron a présidé mercredi à l'Élysée un Conseil de défense écologique.

À la sortie, Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique, a confirmé une extension des parcs naturels et des mesures d'adaptation aux inondations.

L'État s'engage également à des pratiques éco-responsables : forfait annuel de 200 euros pour inciter les fonctionnaires au vélo ou au covoiturage, arrêt des achats d'objets en plastique à usage unique, parkings à vélos et bornes électriques sur ses sites...

La problématique des poids lourds

Emmanuel Macron s'arrêtera ensuite à Saint-Gervais-les-Bains, pour déjeuner avec les élus locaux. Avec les associations locales, ils veulent l'interpeller sur la pollution entraînée, dans cette vallée de l'Arve, par le passage de trop nombreux poids lourds.

«Je ne peux pas interdire aux camions de passer», a répondu le chef de l'État au *Dauphiné Libéré* [en revanche, il peut interdire les feux de cheminée ! – NDA]

Le président passera à une dizaine de kilomètres des Contamines-Montjoie, où ont été détectés cinq des onze cas de coronavirus en France.

<https://www.lefigaro.fr/politique/macron-visite-la-mer-de-glace-pour-parler-climat-20200213>

Pour les zones littorales, la sanction sera terrible pour les habitants avec « vue sur mer » : l'arasement de leur maison et la « relocalisation » de leur vie.

Sans rire, Elizabeth Borne, le ministre de la Transition écologique et solidaire, l'affirme au *Parisien* : avec la transition écologique, «On rentre dans le dur» !

« Nous allons dire à des gens que leurs habitations sont menacées et (...) leur proposer de les relocaliser dans un secteur protégé. On va accompagner les collectivités qui veulent engager ce genre de démarche »

Pour les habitations déjà construites, l'Etat va imposer des relocalisations. "Nous allons dire à des gens que leurs habitations sont menacées et (...) leur proposer de les relocaliser dans un secteur protégé. On va accompagner les collectivités qui veulent engager ce genre de démarche", expliquait la ministre dans *Le Parisien* (article payant). D'ici 2100, ces déménagements devraient concerner "5 000 à 50 000 habitations". Le ministère n'a pas donné plus de détails sur la manière dont ces relocalisations allaient se passer.

Source : [France Info](#)

Quelques exemples pour faire passer le message aux Français.
Il suffira juste à un pont de du gouvernement de poser devant...
Manquerait plus qu'une méga-explosion volcanique ou la chute
d'un astéroïde pour compléter le tableau.

.
Et avec tout ça, fini le ski avec la jet-set et le jet-ski !

